

ACTE CONFIRMATIF DE CONSTITUTION DE SOCIETE

(Avis CCRS N°2012-041)

Par acte sous seing privé signé le 27/02/2026,

A été créé la société :

Dénomination : A DEUX MAINS ET TOUT SERA FAIT

FORME : SAS

Capital : 1000 Euros

Siège : 218 rue Gabriel Péri

94400 VITRY SUR SEINE

Le capital social a été déposé le 17/03/2026 auprès de la banque Crédit Industriel et Commercial, 1 rue Franklin, 94400 VITRY SUR SEINE.

Ainsi qu'en atteste le certificat bancaire.

Par le présent acte, Madame Sibel TETIK, Présidente de la Société, confirme la constitution de la société en date du 27/02/2026.

Fait à Vitry sur Seine

Le 18/03/2026

Sibel TETIK

Présidente, associée



Lionel ALEXIS

associé.

